Question du racisme et discrimination

Par **Quaintrelle**, le **05/02/2014** à **18:35**

Chers juristes,
je voudrais vous poser une question très particulière.
Je vous expose donc les faits:
Un lycéen d'origine étrangère (russe) devait préparer un travail à la maison pour ensuite le rendre à son professeur qui souhaitait vérifier que tout était correcte, parce que ce travail est à rendre à l'Académie et c'est ELLE qui corrigera le résultat final.
Voici le problème: le professeur, comme prévu, rend la copie rectifiée mais il écrit par-dessus la copie de l'élève: "Tu dois écrire la phrase suivante: Je suis **Russe**. Excusez-moi de mon **imperfection** dans mon travail".

J'attire votre attention donc sur le fait qu'il a mentioné une nationalité concrète et employé ce mot avec l'adjectif "imperfection". Personnellement, il me semble que ses propos sont racistes et cet acte est discriminatoires.

Qu'en pensez-vous? Les parents de cet élève peuvent-ils saisir en justice?

Je serai râvie d'avoir votre réponse!

Par **Exequatur**, le **05/02/2014** à **19:46**

La nationalité n'est pas une ethnie. Quant au mot "imperfection" il renvoie aux erreurs de l'élève puisqu'il est russe, et qu'en conséquent il a pu avoir plus de difficultés à rédiger son devoir par rapport aux élèves français, lesquels sont supposés mieux maîtriser la langue française. L'enseignant a certainement constaté des lacunes dans la copie et suggère à l'élève d'écrire cette phrase afin que l'Académie prenne en considération son travail et ses efforts et soit plus indulgente. Cela part dans l'intention d'aider.

Il faudrait arrêter de voir de la discrimination partout. Après fais ce que tu veux, mais si tes parents saisissent la justice, il va y avoir un malaise dans la salle, quelques regards gênés et les juges vont s'esclaffer. Résultat vous devrez payer des frais de justice pour rien.

Si tu ne souhaites pas écrire la phrase, alors ne le fait pas. Ton enseignant n'a pas à savoir ce que tu as envoyé à l'Académie.

D'ailleurs depuis quand l'Académie corrige les devoirs des élèves, hors examen national?

Par **Quaintrelle**, le **05/02/2014** à **19:56**

Il s'agit d'une "synthèse personnelle" dans le TPE, travail personnel encadré. Et l'Académie le corrige.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés